

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 974-249740101-20240412-2024\_027\_BC\_15-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 avril 2024

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Vanessa MIRANVILLE, 3ème Vice-Présidente.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_027\_BC\_15**  
**Partenariat avec France Volontaires -**  
**Programme Territoire Volontaire -**  
**TEVO**

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN

**NOTA :**

La Présidente certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
15/04/2024

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024**

**AFFAIRE N°2024 027 BC 15 : PARTENARIAT AVEC FRANCE VOLONTAIRES - PROGRAMME TERRITOIRE VOLONTAIRE - TEVO**

**La Présidente de séance expose :**

**Contexte général**

En 2024, le Territoire de l'Ouest souhaite poursuivre son action en matière de coopération internationale en confortant les projets engagés et en initiant de nouvelles actions et partenariats, tel est le cas du présent projet relatif au programme Territoire Volontaire – TEVO

Ce programme innovant a pour objet de promouvoir la mobilité internationale des jeunes dans une logique de réciprocité.

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt AMI lancé en 2023 par l'Etat, le Territoire de l'Ouest a été retenu comme territoire expérimental pour la mise en œuvre de cette action.

**France Volontaires** est une organisation française (GIP) créée en 1963 sous le nom de l'Association Française des Volontaires du Progrès, devenue France VOLONTAIRES en 2009. Elle joue un rôle majeur dans la promotion et la coordination de la mobilité internationale des volontaires. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'État français, des collectivités territoriales, des organisations de solidarité internationale et des associations engagées dans le volontariat.

Son objectif principal est de favoriser l'engagement des citoyens français dans des actions de solidarité à l'international, en leur offrant des opportunités de volontariat dans divers domaines tels que l'éducation, la santé, l'environnement, le développement économique, et bien d'autres encore.

Les principaux axes d'interventions de France Volontaires :

- 1. Promotion du Volontariat International:** France Volontaires œuvre à sensibiliser et encourager les citoyens français à s'engager dans des missions de volontariat à l'étranger. Cela inclut la promotion des différentes formes de volontariat, comme le Service Civique International ou le Volontariat de Solidarité Internationale.
- 2. Coordination des Programmes:** France Volontaires joue un rôle de coordination entre les différentes organisations partenaires impliquées dans le volontariat international. Cela comprend les ONG, les associations locales, les gouvernements étrangers et les organismes internationaux.
- 3. Accompagnement des Volontaires:** L'organisation assure un suivi et un accompagnement des volontaires avant, pendant et après leur mission à l'étranger. Cela peut inclure des formations pré-départ, un soutien logistique sur place, ainsi que des sessions de retour pour faciliter la réintégration à la vie en France.
- 4. Promotion des Valeurs de Solidarité et de Citoyenneté:** France Volontaires vise à promouvoir les valeurs de solidarité, de respect des différences culturelles et de citoyenneté active à travers les expériences de volontariat à l'international. Cela contribue à renforcer les liens entre la France et les pays partenaires, tout en favorisant un échange interculturel

enrichissant.

France Volontaires joue un rôle crucial dans la facilitation de la mobilité internationale des volontaires français, tout en promouvant les valeurs de solidarité et d'engagement citoyen à travers le monde.

La Réunion dispose d'une agence régionale située à Saint Denis couvrant l'Océan Indien.

**Le programme Territoires Volontaires (TEVO)** a été lancé en décembre 2021 pour une durée de 3 ans. Il est destiné à développer le volontariat international auprès des collectivités territoriales, est porté par France Volontaires et mis en œuvre par un partenariat de plusieurs organisations territoriales, expertes en volontariat et engagement solidaire ou en actions territoriales.

France Volontaires assure la coordination du programme, anime des espaces complémentaires de pilotage et met en place un dispositif d'accompagnement des acteurs mobilisés. Le programme vise à déployer 250 volontaires de service civique à l'international, de réciprocité et de solidarité internationale dans plusieurs pays, afin de renforcer la réponse territoriale aux objectifs de développement durable (ODD).

Les volontaires sont au cœur de la démarche inclusive de l'Agenda 2030 ; par la variété des missions et des thématiques abordées (santé, eau et assainissement, agriculture, etc), les volontaires contribuent à l'ensemble des ODD.

La sélection des collectivités a été réalisée dans le cadre deux appels à manifestation d'intérêt, en 2022 et 2023. Le programme prévoit ainsi deux vagues de déploiement des volontaires et un accompagnement clé en main des collectivités lauréates permettant une montée en compétence et la construction et la mise en œuvre de missions de volontariat de qualité.

La candidature du Territoire de l'Ouest a été retenu suite au second AMI de 2023, pour l'accueil d'un jeune Mozambicain sur notre territoire autour de la thématique culture.

La démarche sera menée en lien avec l'Ecole intercommunale d'enseignement artistique - EIEA et l'Ecole Supérieure d'Art de la REUNION - ESA qui dispose déjà d'un partenariat avec le Mozambique à travers l'ISARC ( Ecole d'art et de culture de Mozambique).

**Le plan de financement prévisionnel de l'action est le suivant :**

- Etat (MEAE) : 25 413 € (69%)
- Territoire de l'Ouest : 11 438 € (31%)

La participation du Territoire de l'Ouest est de 11 438 €, soit 31% du budget global du projet estimé à 36 851 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 12/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé de la Présidente de séance,**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240412-2024\_027\_BC\_15-DE



**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **AUTORISER l'attribution d'une participation financière d'un montant maximum de 11 438,00 € à France Volontaires pour l'accueil d'un jeune Mozambicain dans le cadre du programme TEVO ;**
- **VALIDER le projet de convention ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
La Présidente de séance  
Vanessa MIRANVILLE  
3ème Vice-Présidente